



## Paielement facuture hopital

-----  
Par mre

Bonjour mon frère a reçu une facture de l'hôpital de Nanterre 2017 qui lui réclame 2400 E alors que quand il était hospitalisé il avait la CMU et il vit actuellement juste avec le RSA. Ce 9.12.2025 il a reçu une lettre de relance pour payer cette somme mais il ne peut pas avec son rsa. Je voulais savoir si l'hôpital (trésor public) peut lui ponctionner sur son RSA à sa banque. Dans l'attente de votre réponse bien cordialement.

-----  
Par Bazille

Bonjour,

Le RSA n est pas saisissable, mais le fisc fera un avis à tiers détenteur, s il a d autres rentrées d argent, il pourra être saisi.

Il pourra ultérieurement faire intervenir un huissier.

L idéal est de contacter l'hôpital , pour faire annuler cette créance si elle n est pas due ou prescrite.

-----  
Par isernon

bonjour,

il faut que votre frère se renseigne, auprès de l'hôpital, pour savoir les raisons de cette facture puisqu'il disposait de la cmu.

salutations

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

Vous pouvez peut-être bénéficier de la complémentaire-santé-solidaire ([url=https://www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr/]https://www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr/[url]).

-----  
Par hermine2704

Bonjour,

Légalement la facture est trop ancienne pour être réclamée 9 ans après. Voir avec le service de la trésorerie qui doit vous avoir transmis la facture.

Cdt

-----  
Par Bazille

Bonjour,

On ne sait pas si la créance est prescrite ou pas . Il a peu recevoir des mises en demeure ou autre ces dernières années.

Normalement le Trésor public apure ces comptes au fil de l eau , surtout pour des sommes peu importantes , mais le mieux c est de voir avec eux.